

Participer aux entretiens  
d'orientation et d'admission  
de l'Institut de l'Engagement  
Le guide

# Table des matières

---

L'Institut de l'Engagement et la procédure d'admission à l'Institut

Des jeunes formalisent leur projet d'avenir

Votre rôle

Les étapes de la procédure

Comment ça marche ?

La promotion idéale

Avant l'entretien

Pendant l'entretien :

déroulement

conseils

fiche d'évaluation

En fin de jury

Des questions ?

# L'Institut de l'Engagement

---

- L'Institut de l'Engagement a été créé dans la foulée du Service Civique pour **permettre à des jeunes qui ont révélé leurs qualités pendant une mission d'intérêt général** (volontariat, bénévolat...) **d'avoir un avenir à la hauteur de leur potentiel**, quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques, leur bagage scolaire ou culturel.
- **Nous aidons chaque année plusieurs milliers de jeunes à structurer leur projet d'avenir.**
- **Nous apportons chaque année à 700 d'entre eux (nos « lauréats ») un accompagnement individuel complet ;** grâce à nos 350 partenaires (dont 150 établissements de formation) et 2 000 bénévoles chaque année, nous leur ouvrons des portes **vers des parcours de formation, des emplois, la création d'activité, avec un taux de réussite de 90%, année après année.**
- **Nous les intégrons dans une promo et leur proposons des Universités de l'Engagement avec des ateliers et des conférences.**
- **En ouvrant à ces jeunes les portes vers la formation, l'emploi ou la création d'activité et en les sensibilisant aux grands enjeux du monde qui les entoure, nous formons une nouvelle génération de jeunes, responsables, porteurs des valeurs d'engagement et de citoyenneté.**

# La procédure d'admission à l'Institut

---

- La procédure d'admission à l'Institut permet de repérer des jeunes qui ont montré des qualités remarquables pendant une période d'engagement au service de l'intérêt général, afin de les aider à mener à bien un projet d'avenir à la hauteur de leur potentiel et à porter les valeurs d'engagement et de citoyenneté tout au long de leur parcours.
- Elle permet aussi à tous les jeunes engagés qui ont rempli un dossier et nous ont présenté leur projet d'avenir de bénéficier de conseils personnalisés sur leur parcours et leur projet.
- Deux phases :
  1. un **dossier**, évalué par trois personnes
  2. pour les jeunes invités à l'oral, un **entretien** d'orientation et d'admission devant un jury de professionnels

# Des jeunes formalisent leur projet d'avenir

---

L'Institut propose à tous les jeunes qui ont fait un volontariat ou un bénévolat de remplir un dossier qui leur permet de réfléchir sur leur personnalité, leur période d'engagement, leur projet d'avenir.

Ce dossier est complété par

- un tuteur ou référent associatif qui a suivi le jeune pendant sa mission d'engagement (plusieurs mois)
- un témoin choisi librement par le jeune. Faute de réseau, les jeunes choisissent souvent une personne de leur famille.

Remplir ce dossier puis passer un entretien individuel permet aux jeunes engagés, souvent pour la première fois, de faire un point sur leur parcours, de prendre conscience de leurs atouts, de s'interroger sur leurs compétences et appétences, de parler de leur projet à des professionnels, de structurer leur réflexion et de formaliser leur projet d'avenir.

# Votre rôle

---

En participant aux entretiens d'admission,

- vous allez, en tant que membre du jury, échanger en toute bienveillance avec le jeune en prêtant attention à sa motivation, la qualité de son projet, son potentiel au regard de ce projet.
- vous allez, en découvrant la personnalité du jeune et son projet, lui donner des conseils pour son parcours.
- vous allez nous permettre d'identifier ceux qui deviendront « lauréats » de l'Institut de l'Engagement et formeront la nouvelle « promo ».

# Les étapes de la procédure d'admission

## Le dossier

Un dossier d'orientation et d'admission constitué de :

- 1 partie complétée par le jeune
- 1 témoignage du tuteur ou référent qui a encadré le jeune pendant sa période de volontariat
- 1 témoignage d'une personne choisie librement par le jeune

## L'évaluation

Lecture du dossier par 3 personnes pour évaluer :

- La motivation du jeune
- La solidité de son projet au regard de son potentiel
- Les qualités et l'engagement du jeune
- L'apport de l'Institut au jeune et au projet

## Les entretiens

Entretien d'orientation et d'admission devant un jury composé d'au moins trois personnes issues de milieux différents : entreprise, milieu associatif, enseignement...

# Comment ça marche ?

---

Sur le site <https://partenaire.engagement.fr>

Vous choisissez, parmi les journées prévues dans 24 villes de France, la ville et le jour du jury auquel vous souhaitez participer.

Sur ce même site, vous trouverez les informations pratiques, les guides, les dossiers des jeunes, etc.

Sur place, vous faites connaissance avec les autres membres du jury. Le jury est composé de

- ✓ 2 à 4 personnes, qui ont des compétences différentes (enseignement, milieu associatif, entreprise, secteur public...)
- ✓ Un président de jury, qui connaît très bien l'Institut.

La journée commence par un briefing, assuré par le président de jury. Ce briefing est essentiel, prévoyez d'y assister.

Les entretiens durent toute la journée, votre déjeuner est prévu sur place.



# La promotion idéale

Des filles et des garçons

Des diplômés et des non diplômés

Français ou étrangers, métropolitains ou ultra-marins

Des jeunes qui reprennent des études ou qui rejoignent la vie active, dans une entreprise, une association, une collectivité, ou en créant leur activité

Des futurs chefs d'entreprise, des futurs travailleurs sociaux, de futurs élus, des futurs responsables d'associations, des créateurs d'activité...

... tous porteurs de valeurs d'**engagement** et de **citoyenneté**

... tous avec un **projet** et les **capacités** pour le mener à bien

*L'Institut doit pouvoir apporter quelque chose à chacun, en fonction de son projet : un accès facilité à un parcours de formation ou à un parcours professionnel, un accompagnement personnalisé, une ouverture sur des problématiques actuelles, la force d'une promotion de jeunes de tous horizons, à fort potentiel et engagés...*

# Avant l'entretien

---

- Connectez-vous sur le site : <https://partenaire.engagement.fr>
- Vous y trouverez :
  - ✓ Le guide de jury (que vous êtes en train de lire)
  - ✓ Le guide d'entretien : les questions clés
  - ✓ Les dossiers des jeunes que vous auditionnerez (à lire avant l'entretien)
  - ✓ Les informations pratiques sur le lieu et les horaires du jury
  - ✓ Le numéro de téléphone portable du président du jury

*Ce site est mis à jour en temps réel : n'hésitez pas à vous reconnecter la veille pour vérifier les horaires : il peut y avoir des désistements ou de nouvelles inscriptions de jeunes.*

# Pendant l'entretien : déroulement

---

- Déroulement d'une journée de jury
  1. 30' de briefing par le président de jury. C'est un moment important, il vous permet de mieux comprendre ce qu'est l'Institut, ce qu'il peut apporter à ses lauréats et comment sont choisis ses lauréats.
  2. 4 à 9 jeunes par jour, 45 min d'entretien par jeune
  3. Débriefing à mi-journée (déjeuner prévu sur place) puis en fin de journée pour harmoniser les évaluations

# Pendant l'entretien : conseils

---

Ces entretiens sont pour de nombreux jeunes la première occasion de présenter leur projet et de recueillir des avis, des conseils, des questions.

Faites bénéficier les jeunes de votre expérience.

Certains ont l'habitude de passer des entretiens, d'autres pas... Il faut faire la part des choses entre potentiel et expérience. L'originalité et la créativité sont bienvenues.

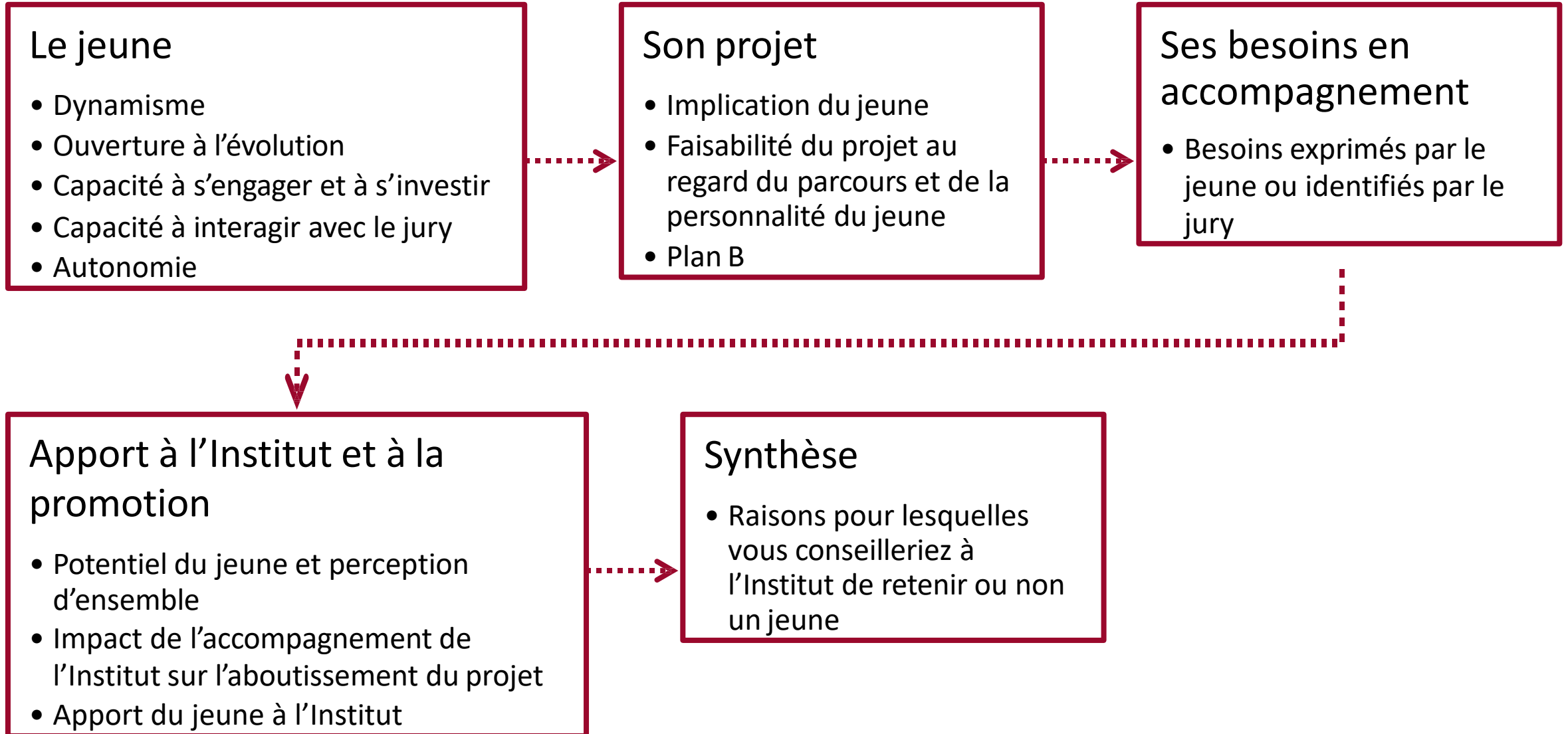
La bienveillance du jury doit permettre de mettre tous les jeunes à l'aise.

Accepter un jeune que l'Institut ne sait pas accompagner, c'est lui faire de fausses promesses; c'est aussi mettre en difficulté l'Institut et ses partenaires.

Le président de jury connaît bien l'Institut. Il lui revient d'évaluer ce risque.

Il faut savoir refuser un jeune que l'Institut ne saurait pas accompagner.

# Fiche d'évaluation du jeune



# Apporter davantage aux non lauréats

---

Chaque jeune que vous verrez en entretien a, en complétant le dossier, progressé dans la structuration de son projet.

Grâce à vous, il a pris du recul sur son parcours et son projet, il a reçu des conseils.

L'Institut réfléchit actuellement sur la façon d'apporter davantage à ceux qui ne deviendront pas lauréats.

Dans ce cadre, nous demandons aux jurys d'essayer de mieux caractériser les besoins de ces jeunes. A-t-il besoin de mieux réfléchir sur sa personnalité au regard de son projet, a-t-il besoin de simples conseils méthodologiques, a-t-il besoin d'un accompagnement différent de ce qu'apporte l'Institut ? A-t-il juste besoin de se dire qu'il a tout ce qu'il faut pour se lancer ? Vous serez sollicité pour aider le président de jury à formaliser ces besoins.

Cette enquête en grandeur réelle nous permettra, nous l'espérons, de construire les meilleures solutions pour ces jeunes (réorientation vers des dispositifs publics, vers d'autres associations, mise à disposition d'outils simples, etc.).

# En fin d'entretien

---

Vous avez des idées de personnes avec lesquelles **mettre en contact** ces jeunes (lauréats ou non) pour les aider dans leur projet ?  
*Donnez nous leur coordonnées et proposez de faire le lien.*

Vous avez aimé écouter ces jeunes, échanger avec eux, apprendre à les connaître, leur donner des conseils... vous adorerez les **parrainer**.  
*Indiquez-le au président de jury.*

- Les résultats d'admission de « vos » jeunes seront directement accessibles sur votre espace en ligne une fois la liste des lauréats publiée.



# Des questions ?

---

- N'hésitez pas à nous joindre par téléphone ou par mail  
→ [institut@engagement.fr](mailto:institut@engagement.fr)  
→ 01 86 95 05 85
- Lien vers le site : <https://partenaire.engagement.fr>

